

IPA AIR CREW FLYIN 2025 INVITATION

Traduit par Michel (LU)



Nous invitons par la présente

- **tous les membres de l'IPA,**
- **Salariés et retraités des forces de police des pays européens**

Nous vous souhaitons chaleureusement la bienvenue à notre 30ème IPA FLYIN organisé par l' IPA AIR CREW !

Date

du jeudi 19 juin ou vendredi 20 juin au dimanche 22 juin 2025

Hôtel

Nous logerons à [l'hôtel « Concorde Sombea »](#) directement à l'aéroport. Les chambres seront réservées en fonction des inscriptions.

COÛT

- Pour une chambre double à usage individuel 99,-€/personne/nuit avec petit-déjeuner
- Pour une chambre double 112,-€ par chambre/nuit avec petit-déjeuner

Les frais de nuitée sont réglés individuellement à l'hôtel. L'annulation gratuite prend fin 4 semaines avant le début de l'événement, soit le 21 mai 2025.

Aérodrome

Nous atterrirons à [l'aérodrome de Donaueschingen](#) code **ICAO EDTD**. Cet aérodrome sera également le point de départ de nos événements aériens.

L'aéroport propose uniquement de l'AVGAS 100LL et du Jet A1. Walter est encore en train de clarifier la question concernant MoGas et SuperPlus et informera les participants inscrits.

Alternativement, l'UL91 peut être ravitaillé à l'aérodrome EDTS de Villingen-Schwenningen (environ 10 min) ou à l'aérodrome EDTM de Mengen (20 min).

Il n'y a pas de frais d'atterrissage ni de stationnement ! Des emplacements hangar ne sont pas disponibles. **Chacun doit apporter son propre matériel d'arrimage!**

FLYIN – Conditions générales

Le FLYIN se déroule dans toutes les conditions météorologiques. Si le vol n'est pas possible en raison de conditions météorologiques défavorables, nous voyagerons en train, en bus ou en voiture.

Il n'est pas possible d'annuler la participation pour des raisons météorologiques. Dans ce cas, aucun remboursement des frais de participation ne sera effectué.

Date limite d'inscription

La date limite d'inscription est le 30 mars 2025 !

Les inscriptions reçues ultérieurement ne pourront être prises en compte et sont soumises à la confirmation par l'hôtel d'une chambre disponible.

Les frais de participation sont dus lors de l'inscription ! Voir la section suivante !

Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 245,-€ par personne.

Les frais de participation doivent être virés sur le compte indiqué sur le formulaire d'inscription lors de l'inscription, au plus tard le 15er avril 2025.

Les frais de participation comprennent

- un dîner le jeudi à l'hôtel pour 30,-€,
- un dîner le vendredi à l'hôtel pour 30,-€,
- un dîner le samedi à l'hôtel pour 35,-€,
- le prix d'entrée au musée de l'aviation de CH-Dübendorf, déjeuner compris, s'élève à 55,-€,
- Frais de bus de 70,-€,
- Frais d'inscription de 25,-€,

NON INCLUS

- les frais d'hébergement,
- Collations pendant le FLYIN,
- les frais de vol, les frais d'assurance,
- Frais de carburant, frais d'atterrissage sur les vols aller et retour en dehors de l'aéroport EDTD,
- les boissons durant tout le FLYIN,
- autres droits d'entrée,
- autres frais engagés par le participant individuel,
- Boissons et collations pendant l'événement,

Chaque participant se rend au lieu de l'événement et effectue ses excursions à ses propres risques et conformément à la réglementation aérienne.

FLYIN n'est pas un événement au sens de la réglementation aéronautique !

Chaque participant signe lors de son inscription que l'aéronef ou le matériel sportif (ULM) qu'il utilise est conforme aux réglementations techniques et d'assurance et qu'il est porteur des documents requis comme justificatifs.

L'événement aura lieu dans toutes les conditions ! Même si les conditions météo rendent le vol impossible ! Les frais de participation ne seront PAS remboursés en cas de non-participation ! Un remboursement n'est possible que si l'événement est interdit par les autorités ou pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs.